

Conseillers en exercice : 11. Présents : 8. Votants : 10.

PRESIDENCE : Evelyne LALOË, Maire

PRESENTS : Evelyne LALOË, Philippe WURTZER, Jean-Claude ALLOATTI, Franck LARONCHE, Françoise MEDERNACH, Mathias DOUBLET, François DELPORTE, Jean-Claude BLANCHARD

ABSENTS : Lydie L'HOMME a donné procuration à Mathias DOUBLET
Jean-Jacques GRANDSIRE a donné procuration à Evelyne LALOË
Guy TELMAR (excusé)

SECRETAIRE de SEANCE : Françoise MEDERNACH

COMMUNES NOUVELLES

Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Etat incite les communes à se regrouper, pour créer des communes nouvelles.

Des avantages financiers seront donnés aux communes nouvelles créées au 1^{er} janvier 2016.

Mme le Maire fait part au conseil de la position des quelques communes, comme Cosqueville, qui souhaitent entrer dans la création d'une commune nouvelle.

Le conseil municipal, vu les nombreuses incidences et incertitudes, à l'unanimité, décide de ne pas aller vers une fusion précipitée et, préfère construire un projet à la mesure des enjeux futurs. Ce choix entraînera une baisse de la DGF.

SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde les subventions suivantes :

Anciens combattants de Varouville	40 €	
Amicale Laïque des écoles de St-Pierre-Eglise	40 €	
Association pour le don de sang du Nord Cotentin	40 €	
Association soins palliatifs à Valognes	60 €	
Secours Catholique de la Manche	40 €	
Les Restaurants du Cœur à Saint-Lô		40 €
Secours Populaire à Querqueville	40 €	
OGEC Ecole Notre Dame à St-Pierre-Eglise pour une sortie scolaire à Paris	20 €	
APEL de l'Ecole Notre Dame à St-Pierre-Eglise		40 €
Maison Familiale Rurale à Coutances	20 €	
Le Souvenir Français canton de St Pierre Eglise	40 €	
Associations sportives et culturelles du canton	12€ par enfant de Varouville adhérent	

(Pour les demandes déjà reçues : Badminton 12 €, Football 72 €, tennis de table 24 €, basket 12 €, Funky Danse 36 €, tennis 48 € et Judo 24 €)

AFFAIRES DIVERSES

L'abri bus pour le transport scolaire a été vandalisé. Une enquête de Gendarmerie est en cours. Les rondins abîmés seront enlevés.

M. Gaël NORDEZ demande l'intervention de la commune, pour sécuriser la sortie de sa maison, qui donne directement sur la rue des Perrons. Mme le Maire rencontrera M. Nordez, à la mairie, pour en discuter.

A partir du 28 mai 2015, les camions desservant la déchetterie (travaux et changement des bennes), ne seront plus autorisés à passer par la Rue des Perrons.

La séance est levée à 23h15.